LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1ER AU 15 MARS 2016

Les réaménagements successifs en centre-ville (trottoirs en pente douce sans caniveau, rampes d'accès, pavage plat...) font des rues anciennes de Châtellerault un lieu de balades et de rencontres accessible à tous !

DOSSIER ACCESSIBILITÉ : LA VILLE PARTAGÉE PAR TOUS

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ P3
Le Département se réunit à Châtellerault

ÉCONOMIE P6
Tout votre bâti au Salon de l'Habitat

SPORTS P10
Un rallye puissance 3 !

VIE PRATIQUE P12
Revivre les bords de Vienne

Stéfinéa & MINCEUR BIEN-ÊTRE

Bénéficiez de nos offres d'abonnements :

à partir de **129€** /mois sur 9 mois

= 19 soins minceur + 3 soins OFFERTS

*voir conditions à l'institut

Faites le choix d'un Pack Minceur
3 mois, 6 mois ou 9 mois.*

Vos avantages :

Profitez de tarifs privilégiés sur tous nos soins les + performants.
Retrouvez votre poids idéal avec notre bilan hebdomadaire.

Spécialiste de l'amincissement depuis bientôt **10 ans**

20, av. Jean Jaurès - 86100 Châtellerault - Sur R.D.V : 05 49 20 41 95
Infos sur : www.stefinea.fr

blue-com.fr ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2016

En 1 an

PLUS DE 7 800 PROJETS HABITAT
financés en Vienne & en Indre-et-Loire

MERCI de votre confiance

ca-tourainepoitou.fr

Chiffres constatés sur le nombre de projets habitat (Rénovations, acquisitions et autres projets pour des biens à usage principal ou locatif) ayant reçu un accord de financement par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou entre le 01/01/2015 et le 31/12/2015. Source : Caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou.
Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente ou des travaux est subordonnée à l'obtention du prêt immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18,rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : 45, boulevard Winston Churchill - BP 4114 - 37041 TOURS CEDEX 1 - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Service Communication : 02 47 39 81 00. Edition février 2016.

Le centre social des Minimes va bénéficier d'importants travaux de rénovation. La mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de tous les locaux est chiffrée à environ 500 000 € subventionnée par la CAF de la Vienne (100 000 €), le fonds européen de développement régional (108 000 €) et le Département de la Vienne (80 000 €). Le chantier débute ce mois-ci jusqu'en septembre.

L'adaptation de la ville aux personnes à mobilité réduite : une priorité, un chantier à mi-parcours

En ce début d'année, la Ville et l'Agglomération ont voté leur plan d'adaptation aux personnes à mobilité réduite qui concerne autant les enfants en poussette que les personnes handicapées ou moins valides.

L'accessibilité des établissements recevant du public, l'aménagement des trottoirs, l'adaptation des bus et leurs arrêts, telles sont les priorités que nous nous sommes données.

Beaucoup a déjà été fait grâce aux investissements récents tant pour la voirie que les bâtiments, grâce aussi à l'achat de nouveaux bus et de mini-bus plus adaptés.
Beaucoup reste encore à faire.

Les élus ont validé un programme de travaux d'un montant de 6 millions d'euros pour les 9 ans qui permettent d'adapter notre ville et l'ensemble des équipements communautaires pour les rendre plus attractifs et accessibles à tous.

Maire de Châtellerault,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais

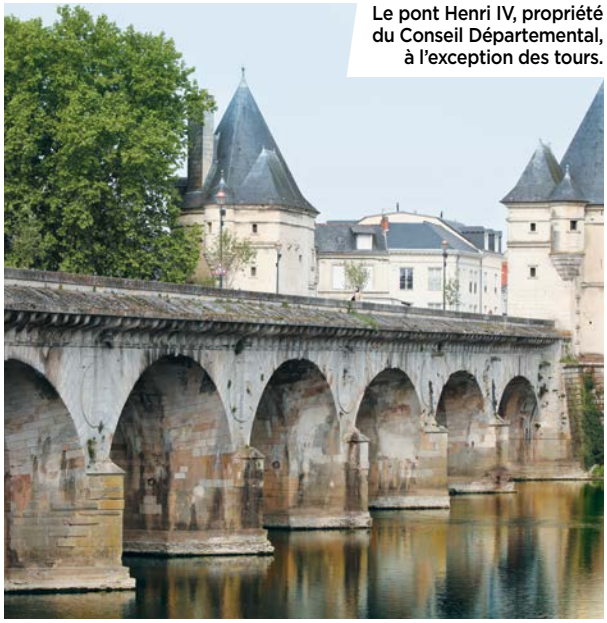

Le pont Henri IV, propriété du Conseil Départemental, à l'exception des tours.

La commission permanente du Conseil Départemental se réunit à Châtellerault

Le Conseil Départemental de la Vienne a été élu il y a bientôt un an, succédant au Conseil Général. Au cœur de ses compétences obligatoires figurent la solidarité territoriale (protection de l'enfance, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées…), ainsi que l'enseignement (construction et entretien des collèges), la culture, la gestion des routes et des déplacements, l'aménagement durable du territoire… Le Département a engagé 25 chantiers importants pour l'avenir et le développement de la Vienne à l'horizon 2025. Émanant de l'assemblée départementale, la commission permanente se réunit une fois par mois pour gérer les affaires courantes du Département et prendre les décisions dans le domaine de la répartition des crédits inscrits au budget.

Dans la Vienne, la commission permanente est composée de tous les conseillers départementaux. Elle siège à l'hôtel du Département, mais le Président du Conseil Départemental, Bruno Belin, s'est engagé à ce que certaines commissions soient « décentralisées ».

La prochaine se réunit le 3 mars à Châtellerault, dans la salle de l'Angelarde. Accueillis par le Maire, les conseillers sont invités l'après-midi à une visite de la ville.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin
Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté
Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau
Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Gérard Barrin
Régie publicitaire: COMWEST 06 61 49 49 51
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !
N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

> LES BRÈVES

RIRE AVEC ROLAND MAGDANE

L'humoriste, en tournée cet hiver, fait escale à Châtellerault. Fidèle à son savoir-faire, Roland Magdane part de situations de la vie quotidienne dans lesquelles nul ne peinera à se reconnaître et en démontre avec humour toute l'absurdité : résultat, 90 minutes hilarantes et déjantées, durant lesquelles on rit, évidemment… de soi-même ! Le spectacle est proposé par Arc en ciel productions.

> « RIRE ! », Vendredi 4 mars, Complexe culturel de l'Angelarde, 15h ou 20h30 De 32 à 35 euros, réservations au 05 49 21 05 47 et points de vente habituels.

CAMPUS FESTIVAL : 5E ÉDITION !

Du 16 au 23 mars, la manifestation culturelle portée par les étudiants de l'IUT proposera une programmation éclectique : musique, cinéma et ateliers culturels ! La ligne directrice cette année : la découverte des cultures à travers le monde…

Retrouvez le concept « Café'Olé » (concerts au Caribou Café le 16 mars, à la MPT le 17 mars et au Buckingham le 23 mars), projection au cinéma Les 400 Coups le mardi 22 (gratuit pour les étudiants de l'IUT), grand tournoi de Foot Bulle en partenariat avec l'Annex…

> Programme complet sur www.campusenfestival.fr

TREMPLIN JEUNES TALENTS

Le célèbre rendez-vous musical aura lieu le mercredi 6 avril ! L'ensemble des participants, musiciens ou chanteurs, en groupe ou en solo, devront avoir remis leur dossier accompagné d'une maquette musicale au « 4 » avant le 12 mars. Les candidats qui ne disposent pas de maquette peuvent bénéficier d'une journée au studio du « 4 » pour la réaliser…

> Renseignements au « 4 », rue Aimé Rasseteau, 05 49 23 70 00 le4@capc-chatellerault.fr

Jacques Brouail et Jean Chaintrier font don d'une œuvre à la ville

Dans une très belle exposition, intitulée Morceaux choisis, le sculpteur Jacques Brouail et le peintre Jean Chaintrier, deux artistes châtelleraudais de renommée internationale, ont proposé l'été dernier à La Forge une rétrospective de leur longue carrière artistique. Ils exposent l'un et l'autre depuis plus de quarante ans aux quatre coins du monde, de Rome à Tokyo en passant par San Francisco et Paris, mais c'est à Châtellerault qu'ils ont choisi de vivre.

Jacques Brouail, originaire du Gers, s'y est installé en 1954 ; Jean Chaintrier a posé son chevalet en 2003. En les invitant à investir La Forge, la Ville avait souhaité leur rendre hommage. Aujourd'hui ces deux grands artistes ont décidé d'offrir chacun une œuvre à Châtellerault : une sculpture intitulée *Pureté de l'alliance* et un tableau intitulé *Cheminement*…

Bon à savoir

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rénovation énergétique : trois jours pour s'informer

PARC DES EXPOSITIONS, les 11, 12 et 13 mars, de 10h à 19h. Entrée gratuite.

ACT'e, plateforme territoriale de la rénovation énergétique, prend ses quartiers au Salon de l'Habitat, les 11, 12 et 13 mars. Avec le soutien de la Région et de l'ADEME, ACT'e remplit une mission d'accueil, de conseil et d'information pour les particuliers qui ont des projets de travaux de rénovation de leur habitat. Pendant deux jours, des spécialistes sont à la disposition du public pour donner informations et conseils, du diagnostic au financement en passant par le choix des professionnels.

CÔTÉ ARCHI

À la découverte du quartier d'Ozon

Tout le mois de mars, les enfants d'Ozon partent à la découverte de l'histoire et de l'architecture de leur quartier. C'est le début d'un projet de valorisation du quartier d'Ozon : les élèves des classes de deux écoles primaires et deux écoles maternelles (les tout-petits travailleront sur les matériaux employés) s'initient ainsi au patrimoine et à l'histoire. Les élèves de troisième du collège découvriront l'architecture moderne, un sujet qu'ils intègreront dans l'épreuve d'histoire des arts du brevet.

La boulangerie-pâtisserie **Meunier** a fait peau neuve

Installé depuis 2008 boulevard d'Estrées, le pâtissier châtelleraudais Bruno Meunier vient de rénover et transformer la devanture de sa boutique et d'agrandir le laboratoire pâtisserie. La boulangerie-pâtisserie Bruno Meunier, en plus du patron et de Béatrice son épouse, c'est un ouvrier pâtissier, un ouvrier boulanger, deux brevets technicien de maîtrise, 1 apprenti boulanger, 2 vendeuses et 2 apprenties vendeuses. Ils proposent pain frais, pain sans gluten et pain sans sel, gâteaux dont la spécialité, le Trianon (bavaroise chocolat, crémeux vanille et feuilleté praliné), macarons et chocolats maison entre autres gourmandises... au magasin ou en livraison sur Châtellerault ville.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BRUNO MEUNIER
4, boulevard d'Estrées
05 49 21 20 19
Facebook boulangerie Bruno Meunier
Ouvert du mardi au samedi de 6h à 20h
et le dimanche de 6h à 13h30.

Églantine : nouveau visage !

Salariée de Jacqueline Champigny (ancienne propriétaire d'Églantine depuis plus de 30 ans) depuis 4 ans et fleuriste depuis 15 ans, Sylviane Berthonneau a repris la boutique de fleurs et décoration pour la transférer du jet d'eau à quelques dizaines de mètres, entre la boucherie Terrasson et la pâtisserie Raveau.
Dans le même esprit et avec les mêmes fournisseurs mais avec sa touche personnelle, Sylviane, aidée de son apprentie Romane, continue de travailler « *le beau pour faire du beau, de belles compositions, de beaux bouquets avec des fleurs de qualité* », sa spécialité. On trouve aussi chez Églantine, des plantes et divers objets de décoration. Enfin, elle offre un service de livraison sur l'ensemble de l'Agglo et via Interflora, dans toute la France et l'étranger.

ÉGLANTINE
47, boulevard Blossac - 05 49 23 22 45
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 8h30 à 13h.

Un second centre Norauto, zone de La Désirée

Après celui de la zone commerciale d'Auchan, un second centre Norauto, spécialiste de l'entretien et de l'équipement automobile, vient d'ouvrir, zone de La Désirée, à coté du magasin Kiabi. Pour répondre à l'attente de sa clientèle, ce second centre entièrement digitalisé, 12 salariés, propose des prestations supplémentaires dans un espace plus vaste. Le client peut faire son choix, son devis et prendre rendez-vous en atelier, il peut aussi venir chercher un produit réservé sur le site, en moins de 2 heures. La clientèle peut ainsi y trouver toute la gamme de produits de la marque mais aussi de nombreuses solutions pour se déplacer autrement qu'en voiture, comme à scooter et à vélo qu'il soit pliant ou à assistance électrique... Dans son vaste atelier, le centre assure évidemment le suivi, l'entretien et la réparation de tous les véhicules.

CENTRE NORAUTO
2, rue de La Désirée - 05 17 37 01 70
mag1228@norauto.fr - www.norauto.fr
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h.

Salon de l'habitat 70 exposants à l'écoute de vos projets

La 16e édition du salon de l'Habitat a lieu au parc des expositions du Chillou, du 11 au 13 mars. Un événement dont le succès ne se dément pas. Les organisateurs attendent près de 4 500 visiteurs sur les trois jours du salon. 70 exposants (dont les services de la Ville et de l'Agglo de Châtellerault, pour tous les dispositifs d'aides et d'accompagnement) seront à votre disposition pour vous aider à trouver les meilleures solutions pour construire, financer, rénover, innover, décorer ou aménager. « *Cette nouvelle édition accueillera quelques exposants dont l'activité est orientée développement durable,* indique l'équipe de Puzzle centre, organisatrice de l'événement. *Le public va ainsi disposer de professionnels inscrits dans une démarche d'éco-logis. Idéal pour rechercher des solutions économiques et saines.* » L'information, le conseil et le financement, pour la construction, la rénovation et l'amélioration de l'habitat ou encore l'ameublement, la décoration et l'aménagement des extérieurs : le salon est le rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent vivre mieux chez eux.

www.salon-habitat.net

Salon mode d'emploi

OUVERTURE : vendredi 11 et samedi 12 mars, 10 h à 19 h dimanche 13 mars, de 10 h à 18 h. Entrée gratuite. Salon accessible aux personnes à mobilité réduite. Restaurant ouvert à tous le midi.

9e édition de Créa'Vienne : c'est parti !

Le Concours Créa'Vienne est un projet collectif, organisé à l'échelle départementale, porté par les deux pépinières d'entreprises du département de la Vienne : le Centre d'Entreprises et d'Innovation de la Vienne (ou CEI) situé sur la Technopole du Futuroscope et la Pépinière d'entreprises René Monory (animée par le RADEC - Regroupement d'Acteurs pour le Développement Économique Châtelleraudais) située à Châtellerault.

La campagne 2016 met en scène le « visage de l'entrepreneur » et souligne que l'entrepreneuriat peut être l'affaire de tous.

Aujourd'hui incontournable dans le monde économique du département, l'édition 2016 de Créa'Vienne a été lancée le 1er février dernier et promet cette année plus de 60 000 euros de récompenses ! Les enjeux et objectifs restant cette année les mêmes :

- inciter à la création et à la reprise d'entreprises dans la Vienne,
- favoriser l'innovation, la pérennité et la création d'emplois sur le département,
- promouvoir l'esprit entrepreneurial au sens large,
- donner une visibilité aux startups et à l'économie du territoire de la Vienne,
- créer des synergies, au travers d'une action et d'une communication communes, entre les différents partenaires intervenants sur ce projet.

Vous êtes porteur d'un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Vous avez jusqu'au 31 mars pour déposer votre candidature. Après analyse des dossiers, une présélection aura lieu en avril. Après audition des candidats retenus et élection des lauréats dans le courant du mois de mai, rendez-vous le 2 juin 2016 à la soirée de remise des prix au Parc du Futuroscope !

CONTACT : Renseignements et inscriptions sur www.creavienne.fr

Le GIC fait évoluer **Résallia**

Les 50 adhérents du Groupement Interprofessionnel du Châtelleraudais (GIC) s'efforcent de valoriser la dynamique du territoire et d'en favoriser le développement économique. Ce club d'entreprises, le plus ancien du département (créé en 1963 à l'initiative du MEDEF de la Vienne), est également à l'origine du Salon Résallia. Ce rendez-vous destiné à développer les réseaux et relations d'affaires entre les participants réunissait, tous les deux ans, une centaine de chefs d'entreprises et de décideurs des départements du 86, du 37 et du 36. L'occasion de faire des rencontres et de travailler en proximité.

Proximité et ouverture

Sous l'impulsion de Pierrick Pépin, président du GIC et dirigeant de l'entreprise PEPIN CM à Sossais, l'heure est aujourd'hui à l'ouverture et Résallia va rejoindre *Oser Reso* : « *Tous les deux ans, il y avait deux rendez-vous en alternance : Oser Reso à Poitiers et Résallia à Châtellerault. En travaillant tous ensemble, on va proposer un évènement annuel et itinérant* », témoigne Sébastien Guibault, le délégué du groupement. Résultat, ce sont une dizaine d'associations d'entrepreneurs de la Vienne, qui vont s'associer au projet.
Les participants se réuniront en 2016 au Futuroscope autour du thème des « Nouvelles technologies », en 2017 à Montmorillon pour parler d'« Attractivité » et en 2018 à Châtellerault pour évoquer l'avenir de l'Industrie...
À vos agendas !

CONTACT : renseignements sur www.entreprendre-en-chatelleraudais.fr

ACCESSIBILITÉ : LA VILLE PARTAGÉE PAR TOUS

Pour la Ville, de nombreux travaux de mise en accessibilité ont eu lieu dans les équipements sportifs, comme ici au centre aquatique (467 000 €), l'accès au bassin, adaptation des vestiaires, au gymnase Jean Macé (400 000 € en tout) ou au Verger (422 000 €).

Stéphanie Cottereau (à gauche), élue déléguée au handicap, Dominique Amigo, Pôle Handicap, et Ludovic Marciniak, responsable du Pôle Handicap de la Ville.

Les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) qui ne satisfaisaient pas aux obligations de la loi en matière d'accessibilité au début de l'année dernière avaient jusqu'au 27 septembre pour présenter un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). De nombreux équipements de la Ville et de l'Agglo sont déjà accessibles et les deux collectivités viennent de déposer chacune un Ad'AP pour la mise en accessibilité des installations restantes…

La loi dite « handicap » du 11 février 2005 imposait l'obligation de mettre en accessibilité tous les établissements recevant du public (ERP) et les installations ouvertes au public (IOP) avant le 1er janvier 2015. L'objectif n'ayant pu être atteint, le législateur a donné la possibilité de surseoir aux obligations et d'éviter des sanctions financières en proposant des délais supplémentaires (3 ans) : avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires devaient avoir diagnostiqué leurs ERP, planifié les travaux et déposé auprès de la préfecture un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) avec leur engagement financier et leur programmation de travaux.

« *Nous n'avons pas attendu les Ad'AP pour engager cette réflexion,* souligne Stéphanie Cottereau, élue en charge du handicap à la Ville. *Depuis 2008, nous travaillons avec la commission communale d'accessibilité, représentant les associations des personnes handicapées et valides et aussi les élus.* » Un travail en concertation qui a permis de prioriser les travaux à réaliser, « *par point bloquant et non pas par bâtiment* », insiste Ludovic Marciniak, responsable du pôle Handicap de la Ville. C'est à dire que plutôt que réhabiliter les équipements les uns à la suite des autres, en les fermant complètement au public de manière successive, il a été décidé de travailler de façon globale, en priorisant les travaux dans chaque bâtiment.

VERS UNE « ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE »

Avec les Ad'AP, la méthode évolue en prenant en compte la fréquentation : dès cette année, il est prévu de terminer la mise en accessibilité de l'hôtel de Ville pour un peu plus de 200 000 €, puis la mairie de Targé, la salle polyvalente du Verger et les églises (Antoigné, Saint Jean-Baptiste…).

D'ores et déjà, 29 des 63 équipements de la Ville sont parfaitement accessibles, ainsi que 33 des 34 installations de l'Agglo. Les agendas présentés prévoient des aménagements jusqu'en 2024, à hauteur de 3 millions d'euros pour la Ville et d'1,8 million d'euros pour l'Agglo.

« *Cet engagement important vise à une forme d'accessibilité universelle,* se plaît à souligner Ludovic Marciniak. *Cette réglementation offre une qualité d'usage à tous : les espaces seront accessibles aux fauteuils roulants et de fait à toutes les personnes à mobilité réduite : personnes âgées, femmes enceintes ou enfants en poussettes ou simple chariot de livraison, etc.* »

> STATIONNEMENT

RESPECTER LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS : UN GESTE CITOYEN

La réservation de places de stationnement n'est pas une faveur faite aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Cette politique vise à rendre moins pénibles leurs déplacements à pied ou en fauteuil roulant.

En application de la réglementation, une partie des places de stationnement du territoire communal doit être réservée aux titulaires de la carte européenne de stationnement (lire ci-contre) : au moins 2 % des places de stationnement matérialisées, situées sur les voies, publiques ou privées, ouvertes à la circulation et 2 % des places des parcs de stationnement des établissements recevant du public (ERP).

MONTANT MAXIMAL DE L'AMENDE : 750 € !

En vertu du code de la route, l'arrêt (lorsque le conducteur reste dans la voiture) et le stationnement sur une place de stationnement réservée aux personnes titulaires de la carte européenne de stationnement sont considérés comme « gênants ».

À ce titre, le stationnement est puni par la contravention de 4e catégorie : le montant maximal peut atteindre 750 euros ; l'action pénale est éteinte si le contrevenant paie l'amende forfaitaire de 135 euros dans un délai de 45 jours. Si les agents de police demandent au contrevenant de mettre fin au stationnement gênant et si il refuse ou est absent, il peut être décidé d'immobiliser et de mettre en fourrière le véhicule.

Lors du stationnement sur un emplacement réservé, la carte européenne de stationnement doit être clairement visible derrière le pare-brise.

LA CARTE EUROPÉENNE DE STATIONNEMENT

L'attribution de la carte de stationnement pour personnes en situation de handicap n'est plus accordée en fonction du taux d'invalidité (autrefois 80 %) mais au regard des seules difficultés de déplacement de la personne.

Pour obtenir cette carte, la demande est à faire auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

La carte est ensuite délivrée par le préfet qui suit obligatoirement l'avis du médecin instructeur. Sa durée de validité peut être limitée (au moins un an) ou illimitée.

Les sportifs de l'ASAC se sont récemment illustrés au tir à l'arc en fin d'année passée.

> ASSOCIATION SPORTIVE ADAPTÉE CHÂTELLERAUDAISE (ASAC)
21 rue Abbé Lalanne
CONTACT : **Serge BAUDOIN - http://asac.ovh - asac@sfr.fr**
06 05 11 84 02

> SPORT

L'ASAC COLLECTIONNE LES MÉDAILLES !

L'Association Sportive Adaptée Châtelleraudaise (ASAC) est injustement méconnue. Elle permet aux personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive. L'ASAC n'a pas à rougir face à d'autres associations pour pratiquants « valides », en termes d'activités proposées ou du nombre d'adhérents : « *Nous comptons aujourd'hui une centaine d'adhérents, témoigne ainsi le président, Serge Baudoin, dont 80 sportifs réguliers qui pratiquent des activités hebdomadaires comme la natation le lundi et le mardi, la pétanque le mercredi, et le judo ou la marche en forêt le jeudi.* »

Encadrés par des bénévoles et des professionnels du handicap, certains sportifs pratiquent d'autres activités avec l'association, grâce à une collaboration étroite avec certains clubs sportifs (comme le CSAD par exemple, pour le tir à l'arc) où les adhérents de l'ASAC peuvent venir s'entraîner.

Et si cette pratique sportive peut être une source d'épanouissement ou de détente pour certains, la compétition n'est absolument pas mise de côté. Plusieurs membres se rendront à Loudun le 5 mars prochain pour un championnat départemental de pétanque, tandis que le même jour à Châtellerault, une dizaine de membres sont qualifiés pour participer au championnat régional de natation ! De futures médailles qui viendront sans aucun doute s'ajouter cette année à celles rapportées par les judokas de l'ASAC lors du championnat départemental d'Ingrandes le 10 janvier dernier… Il y a actuellement 15 sportifs qui se préparent pour une qualification aux championnats de France sport adapté dans 6 disciplines (judo, pétanque, natation, athlétisme, tennis de table et tir à l'arc), avec prochainement les jeunes Rémy Grateau et Théo Chantreau (photo) qui ont toutes leurs chances à Castres le 20 mars prochain.

> TRANSPORTS

DES ARRÊTS DE BUS PLUS ACCESSIBLES

Exemple d'arrêt déjà accessible, avenue Pierre Abelin.

Les lignes TAC desservent toutes les communes de l'Agglo et les pôles d'attraction de Châtellerault : les principales zones d'habitat, les centres commerciaux, les commerces du centre-ville, l'Hôpital, la gare SNCF, la zone de Loisirs du Lac de La Forêt, le cinéma, les collèges et lycées, l'IUT, Pôle Emploi…

Pour la Ville, ce ne sont pas moins de 484 arrêts de bus ! Près de 280 vont devoir être mis en accessibilité d'ici les 9 prochaines années.

L'objectif est d'aménager les espaces pour assurer un cheminement sans obstacle de la sortie des bus vers les voies et trottoirs.

« ACCESTAC » ACCOMPAGNE LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Depuis un an, les Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise (TAC) proposent un service pour les personnes à mobilité réduite, AccesTAC. Ce service vient compléter l'offre de transport du réseau des TAC, de façon exclusive et individualisée. Le type de transport est totalement adapté : porte à porte, véhicule aménagé… Il est proposé du lundi au samedi, au prix d'un ticket de bus, sur réservation au 05 49 93 16 54.

AccesTAC s'adresse aux personnes titulaires de la carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées, qui doivent remplir la fiche d'inscription disponible préalablement à toute réservation. Après validation du dossier, les personnes inscrites se verront proposer une session découverte pour tester le matériel, rencontrer les interlocuteurs des TAC au dépôt, connaître l'ensemble des conditions de fonctionnement du service AccesTAC…

> PLUS DE RENSEIGNEMENTS
au 05 49 93 16 54 ou sur www.bustac.com

ACCES tac

> LE CHÂTELLERAUDAIS

UN MAGAZINE À ÉCOUTER DEPUIS PLUS DE 10 ANS

Lancée en 2005, la version audio du magazine Le Châtelleraudais fêtait l'année dernière ses 10 ans d'existence ! Destinée à rendre l'information municipale disponible aux personnes mal ou non-voyantes, cette version est, toutes les quinzaines, très attendue de ses abonnés.

À chaque parution, le jour du bouclage, une équipe s'affaire pour que la version audio du journal paraisse en même temps que sa version papier. La maquette est d'abord découpée méthodiquement pour préparer l'enregistrement et répartir les voix qui se succéderont pour lire les articles.

Puis les agents de la Ville s'invitent au studio du « 4 », rue Aimé Rasseteau : chacun prête sa voix au micro pour rendre vivant les mots couchés sur le papier. Les techniciens du studio prennent le relais et réalisent un montage pertinent de l'ensemble ! « *Une chance, d'après les équipes du studio du 4, pour les élèves (IUT, 3e section BTS à Branly, E2C...) qui passent par le studio et qui ont l'occasion de travailler sur un vrai support de production* ».

Par numéro il faut compter 4 heures de prise de son et la mobilisation de 2 voix féminines et 2 voix masculines. 8 heures de montage, mixage et gravure des CD sont ensuite nécessaire pour aboutir au résultat final.

Lors de l'enregistrement, les agents de la Ville se relaient au micro, pour proposer plusieurs « voix » aux auditeurs.

Sur CD ou bien en ligne au format Mp3 sur **www.ville-chatellerault.fr**, cette version est ensuite livrée aux médiathèques, aux Maisonnées et Foyers-logements du CCAS, ainsi qu'aux particuliers mal ou non-voyants ou bien valides, qui peuvent en faire gratuitement la demande auprès du service communication de la Ville.

> RALLYE DE LA VIENNE

Une édition 2016 **puissance 3**

La 24e édition du Rallye de la Vienne va dérouler sur les routes du Châtelleraudais les 4 et 5 mars prochains. Une cuvée marquée par quelques nouveautés… !

« *Pour la première fois depuis la création de notre événement en version national, il y aura 3 épreuves* (voir encadré) *chronométrées au lieu de 2,* commente Pascal Laubier, président de l'Écurie Châtellerault Poitou, organisateur du rallye. *Les circuits traversent deux nouvelles communes, Coussay-les-Bois et Bonneuil-Matours. Nous avons complètement revu l'organisation du rallye. Les circuits sont plus courts. Ils comportent moins de lignes droites et devraient ainsi être plus techniques.* »

Les quelque 90 équipages attendus devraient y trouver leur compte de sensation. L'événement châtelleraudais ouvre la saison des rallyes du Grand Ouest. Il est qualificatif pour la finale nationale. Le public est attendu, au parc du Chillou d'Ozon, dès le vendredi, de 18h à minuit. L'occasion d'approcher les bolides et leurs équipages de très près. Le lendemain, ils s'élanceront sur les routes châtelleraudaises dès 9h30. Les concurrents feront une boucle le matin, deux l'après midi et une de nuit, par circuit, pour un total de 12 parcours. De quoi garantir le spectacle. « *Comme lors des précédentes éditions, la présence du public est uniquement autorisée en des points précis du circuit. Près de 300 bénévoles sont mobilisés pour que tout se déroule parfaitement.* » Une édition 2016 à la puissance 3 qui devrait ravir les amateurs du genre.

CONTACT : www.rallyedelavienne.com

Trois épreuves pour trois circuits

VALLÉE DE LA VIENNE : Bonneuil-Matours - Bellefonds - Bonnes.

L'ACADIENNE : Archigny.

LES BOIS : Coussay-les-Bois, Leigné-les-Bois.

> RUN & BIKE

Championnat Régional au Lac de la Forêt

La 4e édition du Run and bike, organisée par le Triathlon Club de Châtellerault, se déroulera au Lac de la Forêt, le samedi 5 mars. « *Cette année notre épreuve est support au championnat régional de la spécialité*», précisent les organisateurs. Quatre courses sont au programme (voir encadré). Pour ceux qui ne le savent pas encore, le Run and Bike est une épreuve sportive qui se pratique par équipe de deux. Les participants enchaînent, en relais, vélo tout terrain et course à pied. Une discipline sportive généralement pratiquée en milieu naturel. « *Il convient donc à chaque équipe de bien savoir gérer l'effort et de le répartir au mieux selon les difficultés à venir,* ajoutent les organisateurs. *Traditionnellement, c'est sur la partie course à pied que les efforts sont les plus importants.* » La longueur des relais est généralement courte. Elle est définie par la stratégie de l'équipe. La convivialité est une des caractéristiques de l'épreuve châtelleraudaise. Pour participer en toute tranquillité, une garderie est à la disposition des parents. Un plus pour venir en famille et découvrir la forêt domaniale de Châtellerault et le site du Lac, à pied et à vélo.

Quatre courses au programme

11 h : **découverte**, 9 km.
12h30 : **course 6- 9 ans**, 1 km.
13h : **course 10-13 ans**, 2 km.
14 h : **open de 18 km**.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : triathlonclubdechatellarault.clubeo.com

Les Restos du Cœur, solidaires et généreux

Les Restos du Cœur reçoivent depuis plus de vingt ans un public de tous âges, jeunes et moins jeunes et d'année en année, de plus en plus de familles, de femmes qui élèvent seules leurs enfants, de retraités… La population des bénéficiaires est en constante augmentation. « *Nous venons d'inscrire la 684e famille* », indique Sylvie Moriceau, co-responsable de l'antenne châtelleraudaise. Tous sont confrontés à la principale réalité sur la route des personnes en difficulté : la faim. Pour ces familles en détresse et parce que les situations sont vraiment urgentes, l'aide alimentaire reste la priorité des priorités. L'accès à des repas gratuits est au cœur de l'engagement de l'association, mais l'aide à la personne prend parfois d'autres formes.

« *Les personnes démunies peuvent aussi venir demander une aide administrative et nous offrons aux enfants des places de cinéma, aux 400 Coups. Ce qui permet de sortir de l'isolement dans lequel on s'enferme si vite, lorsqu'on est confronté à des difficultés.* » Les Restos du Cœur proposent aussi un « rayon » vêtements, chaussures et linge de maison ainsi qu'un « rayon » librairie. Chaque mardi après-midi, une couturière offre bénévolement ses services aux bénéficiaires. « *Nous apportons aussi une aide sous la forme d'un micro-crédit* », précise Sylvie Moriceau. La campagne d'hiver prend fin le 20 mars, mais les Restos du Cœur fonctionnent toute l'année et ce sont 69 bénévoles qui donnent leur temps, leur énergie et leur courage pour ceux qui souffrent.

La prochaine collecte alimentaire aura lieu les 11 et 12 mars dans les supermarchés de Châtellerault.

Les Restos du Cœur fonctionnent toute l'année : en marge de la distribution alimentaire, les bénéficiaires disposent également d'un rayon vêtements, chaussures, linge de maison et librairie.

CONTACT : Permanences le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Distribution le mercredi et le jeudi de 14h à 17h
86 avenue de Richelieu
05 49 02 85 37

PORTRAIT

Meriem Terki, l'écriture en partage

A 21 ans, Meriem Terki vient de publier «Paroles blessées» aux éditions Incipit en W.

Elle écrit en vers et en prose. Sur des carnets, dans la journée, où qu'elle se trouve. Sur des feuilles blanches, le soir. Des feuilles blanches qu'elle noircit au stylo et qu'ensuite elle plie en quatre…« *J'écris à la limite du sommeil, quand je sais qu'il faut que je dorme, mais j'ai tellement de choses en moi…* ». Meriem Terki vient de publier, à 21 ans, un très beau recueil de poésie, « Paroles blessées ». « *J'ai commencé à écrire au lycée, j'avais quinze ans. Au collège, en classe de troisième, j'écrivais pour moi… J'ai un jour montré mes écrits à une prof de français, aux Feuillants. Et j'ai décidé de ne plus écrire seulement pour moi, d'en faire quelque chose de plus grand.* »

Si écrire est un acte thérapeutique, Meriem a écrit ce livre pour « l'offrir aux gens ». Pour que chaque lecteur, dont l'histoire est forcément différente de la sienne, y retrouve une part de lui-même, en communion avec la poésie. Née en Bretagne, Meriem est arrivée à Châtellerault à l'âge de quatre ans avec ses parents (sa maman est restauratrice). Elle a mené, tambour battant, son parcours scolaire et universitaire : baccalauréat en juin 2012, licence de sociologie à Paris VIII-Descartes. Elle est en première année de master de science politique à Nanterre. Objectif : journalisme.
Ce qui l'intéresse ? La vie des gens… La vie, ses écrits en parlent beaucoup, parlent beaucoup d'amour, aussi. Paroles blessées ? « *Je me vois avec quelques cicatrices, mais pas comme quelqu'un de blessé. Et tout ce qui a pu être douloureux à un moment donné de la vie offre de l'espoir pour demain.* ». Meriem Terki, une jeune femme remplie de mots. Une jeune femme qui, « sur les rivages du temps, (…) marche »…

PAROLES BLESSÉES
Éditeur : INCIPIT EN W - En vente en librairie

> BORDS DE VIENNE

Un nouveau souffle traverse la ville

Les bords de Vienne s'apprêtent à connaître de profonds changements, en commençant par le sud de la ville. Dans la continuité de la réhabilitation d'Ozon, la rénovation qui va débuter en avril verra à terme la création d'un espace totalement repensé. La salle de la Gornière va également connaître une métamorphose importante.

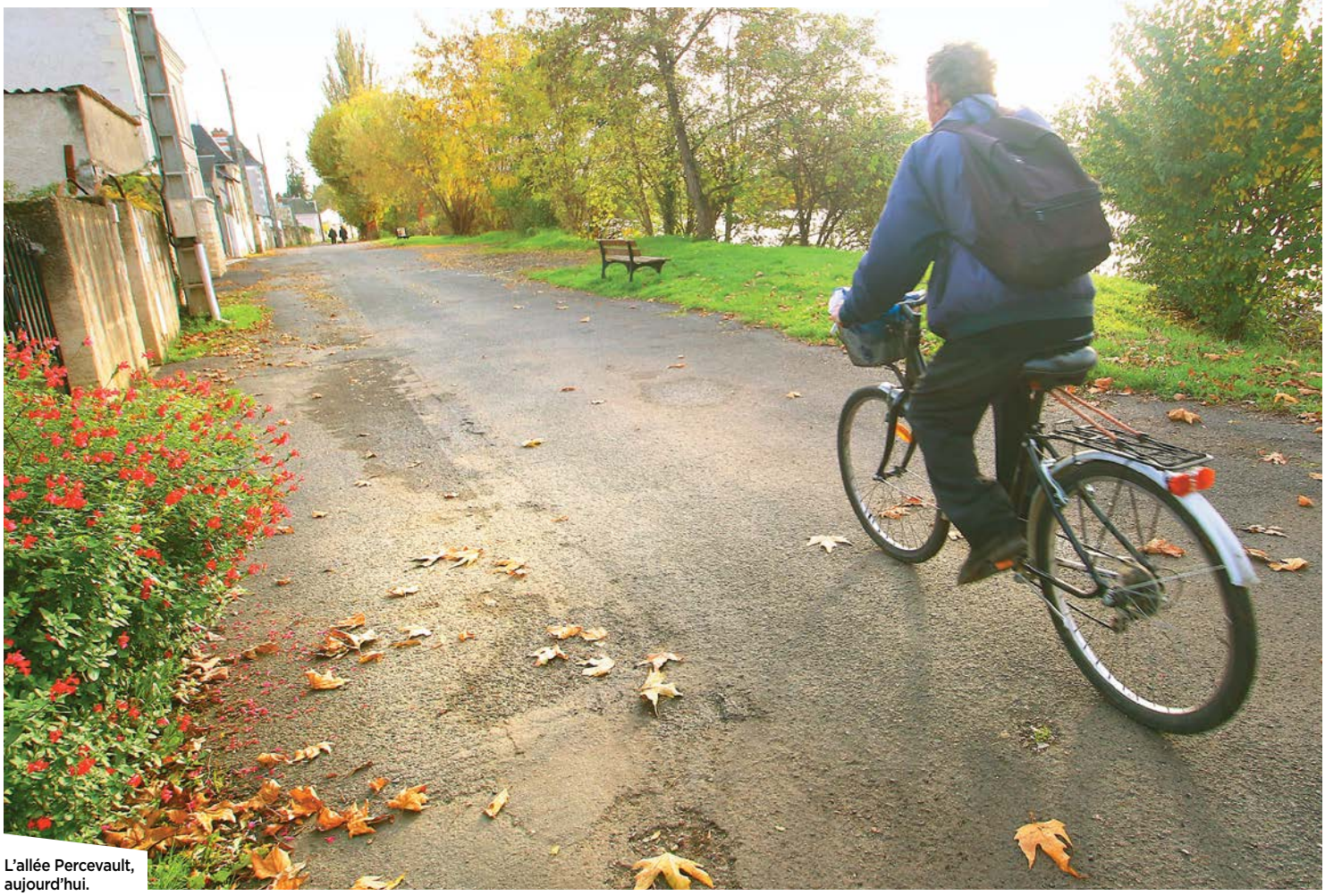

L'allée Percevault, aujourd'hui.

C'est indéniablement un des chantiers phares de cette année pour la municipalité. Du Pont Lyautey à la Nautique en suivant l'allée Percevault, jusqu'au barrage : c'est un véritable espace de respiration qui va voir le jour, dès cette année. Cette nouvelle allée, accessible aux déplacements doux sera ponctuée de parcours sportifs.

Une zone de détente avec barbecues verra également le jour. L'allée Percevault va, pour sa part, se transformer en zone partagée, avec limitation à 20 km/h et sens unique pour les voitures. Les riverains ont été consultés pour repenser les aménagements paysagers.

Nouvelle vie pour la Gornière

La salle de la Gornière va aussi connaître une importante métamorphose. L'accès à l'équipement sera retourné côté Vienne.
Le bâtiment sera doté d'une isolation phonique sur le mur extérieur, côté rue Aglophile Fradin. De septembre à décembre 2016, une extension de 260 m² sera construite et destinée à la gym douce et à la remise en forme pour un public familial. La salle actuelle va connaître une cure de jouvence. L'élargissement de la zone technique ira de paire avec la transformation en loges de l'ancien logement de fonction.
La livraison de l'équipement dans sa nouvelle configuration est prévue à l'été 2017. La salle restera accessible aux utilisateurs jusqu'à la fin de l'année 2016.

Des espaces verts et du stationnement en plus

Les alentours de la salle vont aussi être profondément modifiés.
Dès le mois d'avril, l'ancien corps de ferme de l'escadron de gendarmerie sera rasé. Les 500 m² de bâtisses céderont la place à des espaces verts et à une zone de stationnement.

Devenu obsolète, le gymnase de la Gornière sera en principe démoli après le relogement, dans de meilleures conditions, des activités sportives qui s'y déroulent. L'opération permettra l'élargissement de la bande verte, aux abords de la Vienne, tout en aménageant une voie de circulation pour accéder au parking de la Gornière. Un chantier qui débutera après la rénovation de la Maronnerie, de novembre prochain à juillet 2017.

SACS-POUBELLE

Toujours gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont désormais distribués uniquement le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.

À NOTER

- En cas de difficulté à vous déplacer au jour et aux heures de distribution, vous pouvez remettre votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile à un tiers pour retirer vos sacs à votre place.
- Des places de stationnements seront spécialement dédiées aux usagers venant retirer leurs sacs, devant la salle Clemenceau.

Prochains rendez-vous : mercredi 2 mars et mercredi 6 avril 2016

Rapprochez-vous de votre mairie-annexe pour connaître leurs jours et horaires de distribution.

VIGIPIRATE RENFORCÉ

Le plan Vigipirate a été renforcé dans la Vienne, donc à Châtellerault jusqu'à la fin du mois de mai.

HÔTEL DE VILLE

- N'oubliez pas **votre pièce d'identité**, **obligatoire** lors de vos déplacements en mairie : un contrôle d'identité des visiteurs est systématique.
- Par ailleurs, un **agent de sécurité** continue de surveiller l'accès aux heures d'ouverture.
- **Un contrôle visuel des sacs peut être effectué**, ainsi que dans les salles de spectacles.

ENQUÊTE PUBLIQUE

La Préfecture de la Vienne organise une enquête publique qui porte sur la demande d'autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement à Châtellerault.

Il s'agit de l'entreprise MECAFI installée sur la zone d'activités René Monory. L'enquête est ouverte du 29 février 9h au 1er avril 2016 16h.

Le dossier de demande est consultable à la Mairie de Châtellerault au service Santé Publique/Sécurité Civile à Châtellerault (3e étage) aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le commissaire enquêteur effectuera des permanences :

- le lundi 29/02/ 2016 de 9h à 12h
- le mardi 8/03/2016 de 14h à 17h
- le mercredi 16/03/2016 de 9h à 12h
- le jeudi 24/03/2016 de 14h à 17h
- le vendredi 1/04/2016 de 13h à 16h

ESPACES VERTS

Avec l'arrivée du printemps et la douceur de l'hiver qui s'achève, on assiste à nouveau dans les espaces verts de la ville et les jardins des particuliers au retour des **chenilles processionnaires et des frelons asiatiques** !

Dans les jardins publics, des pièges à phéromones et des « éco-pièges » mécaniques ont été installés : **ne percez pas ces sacs et ne touchez pas les insectes qui sont couverts de poils très urticants !**

Contre les frelons asiatiques, des pièges sont commercialisés dans les magasins de jardinage spécialisés. On peut aussi en fabriquer soi-même en découpant une bouteille plastique au tiers supérieur et en le retournant dans la partie basse : ajoutez un fond de bière et de sirop (fraise ou grenadine, par exemple !) et suspendez-le dans votre jardin à 1,5 m ou 2 m environ jusque fin avril.

SANTÉ PUBLIQUE

COLLECTE DE SANG

EFS
Donnez, Redonnez
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Même jour, même heure, même lieu : **le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.**

La prochaine collecte aura lieu jeudi 31 mars, 12 avenue Camille Pagé.

HÔPITAL-EHPAD : HALTE AU FEU !

Le Parti Socialiste ressemble de plus en plus au pyromane qui se plaint de la lenteur des secours.

Hébergement des personnes âgées :
- Foyer Logement de Tivoli : 45 ans sans travaux : refait
- Foyer des Renardières : 40 ans sans travaux : en cours de rénovation en 2016
- Maison Médicale des Gâts : 45 ans sans travaux : menacée de fermeture

Aujourd'hui le Parti Socialiste qui n'a rien fait sur ces structures entre 1983 et 2008 regrette l'absence d'augmentation du nombre de personnels à l'EHPAD Le Village.

Depuis 3 ans, l'État baisse les remboursements de tarifs payés à l'Hôpital pour ses actes et les dotations de l'État au Département qui participent au financement du coût d'hébergement des résidents de l'EHPAD s'écroulent.

Le gouvernement socialiste fait tout pour que les structures réduisent la masse salariale et les effectifs.

Comme toujours les socialistes châtelleraudais oublient qu'ils sont au pouvoir et ainsi responsables de ces diminutions qui ont forcément des implications douloureuses.

Les conditions d'accueil au Village sont cependant plus adaptées qu'à la Maison Médicale des Gâts.

Malgré tout, il est en effet très regrettable que le gouvernement retire les moyens nécessaires à un service de qualité et à la prise en charge chaleureuse des résidents.

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

TRISTE « VILLAGE » !

Nous n'étions pas d'accord avec le regroupement des 3 structures d'accueil de personnes âgées sur un seul site.
Nous avons ensuite dénoncé une politique tarifaire inadmissible.
Nous sommes aujourd'hui abasourdis par le sort qui est fait aux résidents et aux personnels. Des bâtiments flambant neufs, certes, et la proximité de l'hôpital... pour ce qui est joliment appelé « le Village »... Mais cela ne suffit pas!
Un projet immobilier de cette ampleur obligeait à reconsidérer le niveau de personnel nécessaire. Or, l'inadéquation entre la dimension de la structure, organisée en unités de 25 personnes, (14 pour les unités Alzheimer), et le nombre d'agents hospitaliers est criante.
Ces agents dont le professionnalisme et le dévouement sont unanimement reconnus sont en grande difficulté. Et cette situation inacceptable entraîne une même souffrance pour les résidents : douches trop rares, repas tardifs, dépressions, sentiment d'abandon, absence de stimulation et d'animation...
L'éloignement du site ne permettant plus aux résidents valides d'aller au centre-ville, nous exigeons un transport gratuit 2 à 3 fois par jour.
Pour conclure, citons une famille : « C'est un beau bâtiment, mais on en ressort avec les larmes aux yeux »...

Le groupe de la Gauche : M. Guérin, F. Méry, P. Baraudon, M. Metais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin

INCENDIES DE VOITURES

Récemment des voitures ont été incendiées dans un quartier où résident des familles modestes.
Comment les médiateurs financés par la ville via une association subventionnée, remplissent-ils leur rôle de proximité ? La question se pose.
Participent-ils à l'enquête afin de remonter des informations et contribuer ainsi à contrer le risque de récidive ?

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers) et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

Ba Buttazzoni & associés
104, Bd Blossac - Châtellerault
www.agenceba.com
Tél. : 05.49.85.26.56
chatellerault@agenceba.com

PROCHE CENTRE VILLE

Appartement T3 de 42 m² comprenant : un séjour, une cuisine séparée, 2 chambres, une salle de bains, un w.c. séparé. DPE E

Loyer : 400 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 274 €
état des lieux : 126 €

CENTRE VILLE

Appartement T2 de 55 m² comprenant : un séjour, une cuisine ouverte, une chambre, une salle d'eau, w.c séparé. DPE : C

Loyer : 350 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 275 €
état des lieux : 75 €

DANGE SAINT ROMAIN

Un pavillon récent de plain pied de 92 m² comprenant : une entrée, un séjour, une cuisine séparée équipée, 3 chambres, une salle de bains avec baignoire et douche, un w.c séparé. Jardin clos. DPE : C

Loyer : 650 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 550 €
état des lieux : 100 €

PROCHE CENTRE VILLE

Maison de ville T3 de 82 m² comprenant : un séjour, une cuisine séparée, un w.c. A l'étage deux chambres, une salle d'eau avec w.c.
DPE : Vierge

Loyer : 490 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 360 €
état des lieux : 130 €

Réalisation : APPCH - RCS Poitiers 503 430 118 - Tél. : 05 49 88 03 31

Location Vente Gestion Syndic

1er Salon de la Vienne
Développement durable, mon coiffeur s'engage
COIFFEUR Eco-citoyen
Lissage = Zéro produit chimique
Coloration avec 90% de produits naturels
Soins aux plantes et huiles essentielles
Coiffeurs Créateurs
Visagiste - Conseil
facebook
Coiffeurs Créateurs
+d'info sur www.mixtiligne.com
33, Av du Maréchal Leclerc CHATELLERAULT
9h-19h ☎ 05 49 21 44 25
OFFRE « COIFFURE »
pour VOUS sur tous les services du salon
-20%
sur présentation de ce bon à l'accueil

VOS YEUX MERITENT
LE MEILLEUR !
Qualité
Précision
Mesures
Confort
Technologie
VOTRE VISION
MERITE
essilor
Vienne Optique
Notre mission, votre vision
Galerie C.Cial E.LECLERC - CHÂTELLERAULT
05 49 20 15 80

MFR DE LA VIENNE
MFR
>> Formations par alternance
de la 4ème au BTS
Portes Ouvertes
Samedi 12 mars 2016
de 9h à 18h
• MFR Bonneuil Matours
• MFR Chauvigny
• MFR Fonteveille
• MFR Gençay
• MFR Ingrandes
L'alternance Un métier, Mon avenir
05 49 03 30 28
www.fd86.mfr.fr
RÉUSSIR autrement

Salon de Habitat
CHATELLERAULT
Du 11 au 13 mars
PARC DES EXPOSITIONS DU CHILLOU
ENTRÉE GRATUITE
Pays Châtelleraudais
la Nouvelle République
immo86

4ème, 3ème

L'ALTERNANCE en classe collège

Dès 14 ans, une vraie alternance

Un enseignement général, la découverte des métiers en plus, un suivi personnalisé, l'apprentissage de la vie de groupe, l'ouverture culturelle… pour se construire et préparer son avenir.

Une école sur mesure, une pédagogie où le jeune reste au cœur des relations parents / maison familiale / maîtres de stage.

L'ALTERNANCE 50% ÉCOLE/ENTREPRISE MFR FONTEVEILLE

L'ALTERNANCE PRÉPARATION AU BREVET DES COLLÈGES MFR FONTEVEILLE

PORTES OUVERTES

Le samedi 12 mars
et
Le mercredi 25 mai

de 9h à 18h

Un collège AUTREMENT… Une école DES MÉTIERS…

Fonteveille MAISON FAMILIALE

Tél. 05 49 21 11 16
Fax 05 49 93 39 59
E-mail : mfr.fonteveille@mfr.asso.fr

Maison familiale Rurale de Fonteveille
224 route de Richelieu
86100 CHÂTELLERAULT

MFR

www.mfr-fonteveille.com

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

CHÂTELLERAULT - ZONE NORD

3ème anniversaire

À GAGNER : 1 contrôle par semaine

Différents lots offerts
(Dépôt des bulletins à l'accueil du centre)

S.A.R.L CCP
2 rue d'Arsonval
86100 Châtellerault
☎ 05.49.86.27.89
Service en ligne sur
www.ccp.securitest.fr

Votre centre est aussi votre relais

Kiala ups

Nom/Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Tél. : _____
Immatriculation : _____ Modèle : _____
Date du prochain C.T. : _____

Validité jusqu'au 31/03/2016

A LOUER HYPER CENTRE

Local commercial 120 m²

Situé au rez-de-chaussée, sur une avenue passante. Ce local en parfait état peut accueillir une activité tertiaire ou commerciale. Il est climatisé, équipé réseau informatique.

Bureaux en étage de 250 m²

Cette surface au premier étage(accessible PMR) est divisible. Grand espace accueil, bureaux de 12 à 36 m², espace pause. Très lumineux, cet espace est climatisé et équipé réseau informatique.

Ces surfaces peuvent disposer d'archives et de parking.

Business solution
6, avenue Treuille 86100 CHATELLERAULT
06 07 75 80 90